

BPJEPS « APT »*

*Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport,
spécialité « Edducateur Sportif » Mention « Activités Physiques pour Tous »*

Le BPJEPS «Activités Physiques pour Tous» est un diplôme d'Etat de niveau IV inscrit au RNCP.

Créée en 2001, le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur dans le champ de la spécialité obtenue.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a comme objectifs l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « activités physiques pour tous »
- Mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Etre âgé de 18 ans
- Etre titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou d'un titre équivalent.

La formation est également accessible par la VAE

SELECTION DES CANDIDATS

Un dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est à retirer à la Ligue Corse de Rugby ou à télécharger sur le site de la LCR (www.liguecorse.ffr.fr).

Il doit être retourné à la Ligue Régionale Corse de Rugby **complet**, au plus tard le **01^{er} octobre 2019 délai de rigueur**.

Des épreuves de sélection

Les candidats, qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection.

Les épreuves de sélection se dérouleront le 11 octobre 2019. Les épreuves consistent en :

1. Test n°1 : test navette « Luc Léger » : Ce test a pour objectif de vérifier la capacité physique. Les femmes doivent réaliser le palier 6. Les hommes doivent réaliser le palier 8.
2. Test n°2 : test d'habileté motrice
3. Un écrit et un entretien

DUREE ET DEROULE DE LA FORMATION

La formation se déroule en centres et en situation professionnelle dans une structure d'accueil (alternance).

La formation en centres

La durée de la formation hors alternance est de **625 heures**.



Elle se décompose en session de formation en présentiel (625 heures), à Lucciana et Balagne.

La formation en centre peut être allégée au regard du profil du stagiaire.

La mise en situation professionnelle

Le stagiaire, dans la structure d'accueil, doit être en situation d'encadrement d'un groupe de joueurs.

LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 sites en fonction des inscriptions :

1. dans les locaux de la Ligue Régionale Corse de Rugby à Lucciana
2. en Balagne : le lieu sera défini en fonction de la localisation des stagiaires

DATES DE LA FORMATION

La formation est organisée du 15 octobre 2019 au 30 juin 2020.

Le positionnement est fixé les 15, 17 et 18 octobre 2019.

Le travail à distance se déroule tout au long de l'année.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de la formation est le suivant :

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « activités physiques pour tous »
- UC4 : Mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

MOYENS MATERIELS ET HUMAINS

Moyens humains

Les formateurs et intervenants sont des professionnels de la formation, et/ou des professionnels du rugby et du football.

Moyens matériels

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques classiques, matériels sportifs.

MODALITES DE CERTIFICATION

Les modalités de certification se décomposent en deux types d'épreuves :

- UC 1/2: épreuve orale sur la base d'un rapport d'expérience retraçant les activités du stagiaire conduites dans sa structure d'alternance,
- UC 3: évaluation des compétences en situation pratique dans une activité et présentation d'un dossier présentant 2 cycles d'animations,
- UC 4: évaluation des compétences en situation pratique dans la troisième famille d'activités.

Le diplôme, en cas d'obtention, est délivré par le Ministère des sports.

Est remise à l'issue de la formation une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

COUT DE LA FORMATION

Frais d'inscription aux épreuves de sélection

30 € TTC à joindre au dossier d'inscription.

Coûts pédagogiques de la formation complète en centre

7500€ TTC

(Soit 12,00€ l'heure de formation)

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Formation professionnelle continue

La formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.

Organisme de formation :

Ligue Corse de Rugby

N° déclaration d'activité : 94 20 21039 20

N° de Siret : 833 345 515 00021 APE : 9319Z

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire, notamment pour la prise en charge de la formation, vous pouvez contacter la Ligue Régionale Corse de Rugby:

Ligue Corse de Rugby, Lieu dit Precojo, 20290 LUCCIANA

Coordonnateur et Responsable pédagogique de la formation

POCQ David- Tel. 04.95.35.69.24- 2005e@ffr.fr

